

# Le jazz

Le jazz est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mardi 17 janvier 2023 • Données Ville du Mans

## Public



© Ville du Mans

Un niveau instrumental minimum est requis. Les cours sont accessibles sur examen.

## Enseignement

L'enseignement du jazz est assuré par Santiago Quintans et Jean-Louis Pommier.

## Cours

Les cours sont dispensés au [12, rue Saint-Flaceau](#) et au [60, rue de Banjan](#), au Mans. Vous pouvez [toucher](#) ou [cliquer](#) sur ces adresses pour les situer sur une carte.

## Pratiques collectives

Selon son niveau, l'élève peut intégrer les pratiques collectives suivantes.

- Atelier d'initiation,
- atelier d'improvisation libre.